



©SIPA/AP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
19 décembre 2024

**Roissy
Pays de
France**
AGGLOMÉRATION

Roissy Pays de France : Une aide d'urgence pour soutenir Mayotte

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que la catastrophe survenue à Mayotte engendre, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France tient à apporter son soutien et sa solidarité aux populations éprouvées. Il a été voté à l'unanimité par le conseil communautaire du 18 décembre 2024 de soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte par un don de 50 000 € versé à la Fondation de France.

Une situation d'urgence

À la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte, le plus dévastateur sur l'archipel depuis 90 ans, le département de Mayotte vit une tragédie d'une ampleur exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires et matérielles ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables.

L'AMF, en partenariat avec La Protection Civile, la Croix Rouge, France Urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement climatique dramatique.

Une aide de l'agglomération

Le conseil communautaire du 18 décembre 2024 a voté à l'unanimité un soutien aux victimes du cyclone en versant un don de 50 000 € à la Fondation de France.

Pour apporter également votre soutien en faisant un don, rendez-vous sur <https://www.fondationdefrance.org/fr/solidarite-mayotte>.

Contact presse :

Tiffany MASSOL
Chargée de communication institutionnelle
et relations presse – Roissy Pays de France
01 34 29 45 70
tmassol@roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'actualité de l'agglo sur
roissypaysdefrance.fr



À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 361 855 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.